

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 78.869.150, un actif net de D : 78.708.384 et un bénéfice de la période de D : 1.193.874.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» comprenant le bilan au 30 Juin 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières.

La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	42 150 838	40 571 596	43 800 648
Obligations et valeurs assimilées		38 268 163	36 776 003	41 051 020
Titres OPCVM		3 882 675	3 795 593	2 749 628
Placements monétaires et disponibilités		36 044 227	36 271 990	17 777 538
Placements monétaires	5	27 919 820	28 462 247	12 974 901
Disponibilités		8 124 407	7 809 743	4 802 637
Créances d'exploitation	6	674 085	321 055	648 704
TOTAL ACTIF		78 869 150	77 164 641	62 226 890
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	154 658	132 366	141 767
Autres créditeurs divers	8	6 108	5 711	1 731 704
TOTAL PASSIF		160 766	138 077	1 873 471
ACTIF NET				
Capital	9	75 863 012	74 480 360	56 470 731
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		637	316	239
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 844 735	2 545 888	3 882 449
ACTIF NET		78 708 384	77 026 564	60 353 419
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		78 869 150	77 164 641	62 226 890

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	875 409	1 623 229	727 567	1 350 462	2 723 970
Revenus des obligations et valeurs assimilées		676 634	1 424 454	609 520	1 232 415	2 605 923
Revenus des titres OPCVM		198 775	198 775	118 047	118 047	118 047
Revenus des placements monétaires	11	192 842	369 577	185 321	311 994	695 113
Revenus des prises en pension		451 056	724 057	294 631	502 166	1 563 573
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 519 308	2 716 863	1 207 519	2 164 622	4 982 656
Charges de gestion des placements	12	(155 251)	(299 573)	(132 962)	(255 997)	(585 205)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 364 056	2 417 290	1 074 557	1 908 625	4 397 451
Autres charges	13	(25 632)	(46 914)	(26 649)	(48 749)	(124 808)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 338 424	2 370 376	1 047 908	1 859 876	4 272 643
Régularisation du résultat d'exploitation		410 089	474 359	622 187	686 012	(390 194)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 748 513	2 844 735	1 670 095	2 545 888	3 882 449
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(410 089)	(474 359)	(622 187)	(686 012)	390 194
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		26 120	81 424	27 344	(123 178)	(51 644)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(170 670)	(164 829)	(87 813)	104 387	167 951
RESULTAT DE LA PERIODE		1 193 874	2 286 971	987 439	1 841 085	4 388 950

(*) Compte tenu d'un reclassement de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmi les intérêts sur obligations.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 193 874	2 286 971	987 439	1 841 085	4 388 950
Résultat d'exploitation	1 338 424	2 370 376	1 047 908	1 859 876	4 272 643
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	26 120	81 424	27 344	(123 178)	(51 644)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(170 670)	(164 829)	(87 813)	104 387	167 951
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(5 036 194)	(5 036 194)	(2 400 272)	(2 400 272)	(2 400 272)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	12 895 758	21 104 189	17 572 750	14 592 661	(4 628 350)
Souscriptions					
- Capital	84 545 792	122 031 589	81 582 738	149 544 371	301 820 953
- Régularisation des sommes non distribuables	(25 470)	(7 966)	(16 869)	7 003	(8 026)
- Régularisation des sommes distribuables	5 222 683	8 115 130	3 902 362	7 432 791	14 365 833
Rachats					
- Capital	(72 688 752)	(102 558 321)	(64 405 814)	(135 283 709)	(305 696 293)
- Régularisation des sommes non distribuables	23 616	10 384	(21 426)	(41 332)	(35 029)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 182 112)	(6 486 628)	(3 468 241)	(7 066 463)	(15 075 788)
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 053 438	18 354 965	16 159 916	14 033 473	(2 639 672)
ACTIF NET					
En début de période	69 654 946	60 353 419	60 866 648	62 993 091	62 993 091
En fin de période	78 708 384	78 708 384	77 026 564	77 026 564	60 353 419
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	623 170	549 111	558 449	586 843	586 843
En fin de période	738 466	738 466	725 691	725 691	549 111
VALEUR LIQUIDATIVE	106,584	106,584	106,142	106,142	109,911
TAUX DE RENDEMENT	1,68%	3,41%	1,64%	3,20%	6,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent,

au 30 Juin 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée

directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2024 à D : 42.150.838 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% Actif net
	Obligations et valeurs assimilées		36 422 894	38 268 163	48,62%
	Obligation de sociétés		11 332 150	11 682 975	14,84%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	196	12 255	12 044	0,02%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	333 253	335 097	0,43%
TN0004700720	ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	100 000	102 108	0,13%
TN0004700712	ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	300 000	313 416	0,40%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9	13 500	1 350 000	1 432 177	1,82%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 012 624	1,29%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	577 500	598 765	0,76%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	31 000	1 240 000	1 264 230	1,61%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	234 000	236 402	0,30%
TN0007310410	HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	30 000	31 837	0,04%
TN0007310444	HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	50 000	51 416	0,07%
TN0007310535	HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	19 000	762 356	802 029	1,02%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	2 690	159 786	163 693	0,21%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	1 600 000	1 636 189	2,08%
	HL 2024-1 A TF 10.70% 5 ANS	19 330	1 933 000	1 962 923	2,49%
TN0002601029	STB 2008/2	40 000	250 000	254 768	0,32%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	800 000	847 648	1,08%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	600 000	625 608	0,79%
	Emprunts national		18 481 443	19 633 987	24,95%
TN85T11TIY25	EMP NAT T-1 2024 -C TMM+1.95%	8 000	800 000	823 757	1,05%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	12 000 000	12 781 349	16,24%
TNVI299YK4C1	EMP NAT T-3 2023 -A TMM+1.7%	100 000	975 000	1 038 817	1,32%
TN0LAJZU8LX6	EMP NAT T-3 2023 -C TMM+1.95%	36 500	3 650 000	3 880 636	4,93%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	945 065	1,20%
TNGVARQJO7Y7	EMP NAT T-4 2023 -A 9.75% TF	16 466	156 443	164 363	0,21%
	Bons du trésor assimilables		6 609 300	6 951 201	8,83%
TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS2026	2 000	1 910 800	2 011 431	2,56%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL2028	5 000	4 698 500	4 939 770	6,28%
	Titres OPCVM		3 638 296	3 882 675	4,93%
TN0003400249	AMEN PREMIERE	16 145	1 599 933	1 600 002	2,03%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	8 450	926 883	1 022 611	1,30%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	3 300	474 423	486 734	0,62%

TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	50 051	66 993	0,09%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	300 087	418 878	0,53%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	144 605	143 416	0,18%
TN0003600418	SANADET	1 297	142 315	144 042	0,18%
TOTAL			40 061 190	42 150 838	53,55%
Pourcentage par rapport au total actifs					53,44%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2024 à D : 27.919.820 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation		Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% actif net
	<u>Comptes à terme</u>		5 750 000	5 912 606	7,51%
	Placement BT au 05/06/2025 (au TMM)	360 jours	240 000	240 880	0,31%
	Placement BTL au 10/02/2025 (au TMM)	360 jours	100 000	102 372	0,13%
	Placement BTL au 19/08/2024 (au TMM)	360 jours	260 000	274 146	0,35%
	Placement BTL au 21/11/2024 (au TMM)	363 jours	150 000	155 753	0,20%
	Placement BH au 20/02/2025 (au taux fixe de 10,97%)	350 jours	5 000 000	5 139 454	6,53%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		7 099 001	7 228 271	9,18%
	Pension Livrée TSB au 26/07/2024 (au taux de 10,05%)	137 jours	1 099 832	1 134 166	1,44%
	Pension Livrée BNA au 17/02/2025 (au taux de 9,76%)	300 jours	4 999 168	5 092 615	6,47%
	Pension Livrée BTL au 01/07/2024 (au taux de 9,30%)	6 jours	1 000 000	1 001 490	1,27%
	<u>Certificat de dépôt</u>		14 652 739	14 778 942	18,78%
TNM85QHGVQX2	Certificat de dépôt BTL 05-07-2024 (au taux de 11,66%)	10 Jours	1 994 835	1 997 934	2,54%
TN38JRZZLU50	Certificat de dépôt AB 05-07-2024 (au taux de 8,97%)	10 Jours	7 485 087	7 489 561	9,52%
TNOEYFG1TVJ3	Certificat de dépôt BNA 13-02-2025 (au taux de 10,77%)	230 Jours	3 319 740	3 322 091	4,22%
TNL6B2X2DH41	Certificat de dépôt BTL 12-09-2024 (au taux de 10,40%)	350 Jours	1 853 078	1 969 356	2,50%
TOTAL			27 501 740	27 919 820	35,47%
Pourcentage par rapport au total des actifs					35,40%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à D : 674.085 , contre un solde de D : 321.055, à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	37 598	45 113	29 833
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	600	5 000	6 001
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	630 362	265 416	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (1)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (1)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé (2)	1 400 000	-	1 400 000
Remboursement par MAC SA (2)	(1 400 000)	-	(800 000)
Intérêts à recevoir sur billet de trésorerie AETECH (2)	-	-	7 344
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	674 085	321 055	648 704

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA a payé la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023 ; et la deuxième tranche de 600 KDT, a été encaissée le 20 Juin 2024.

Les intérêts ont été décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à D : 154.658 , contre D : 132.366, à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunération du gestionnaire	154 658	132 366	141 767
Total	154 658	132 366	141 767

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à D : 6.108, contre D : 5.711, au 30/06/2023 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance du CMF	6	5	5
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	108	711	317
	-	-	1 726
			387
Total	6 108	5 711	1 731 704

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	56 470 731
Nombre de titres	549 111
Nombre d'actionnaires	1 450

Souscriptions réalisées

Montant	122 031 589
Nombre de titres émis	1 186 616
Nombre d'actionnaires nouveaux	36

Rachats effectués

Montant	(102 558 321)
Nombre de titres rachetés	(997 261)
Nombre d'actionnaires sortants	(127)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	81 424
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(164 829)
Régularisation des sommes non distribuables	2 418

Capital au 30-06-2024

Montant	75 863 012
Nombre de titres	738 466
Nombre d'actionnaires	1 359

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2024 à D : 875.409 , contre D : 727.567 pour la même période de l'exercice 2023 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>207 218</u>	<u>501 048</u>	<u>245 055</u>	<u>514 611</u>	<u>1 122 775</u>
-					
- Intérêts	207 218	501 048	245 055	514 611	1 122 775
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>469 416</u>	<u>923 407</u>	<u>364 465</u>	<u>717 804</u>	<u>1 483 148</u>
-					
- Intérêts des BTA et emprunt national	469 416	923 407	364 465	717 804	1 483 148
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>198 775</u>	<u>198 775</u>	<u>118 047</u>	<u>118 047</u>	<u>118 047</u>
-					
- Dividendes	198 775	198 775	118 047	118 047	118 047
TOTAL	875 409	1 623 229	727 567	1 350 462	2 723 970

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2024 à D : 192.842, contre D : 185.321 pour la même période de l'exercice 2023, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	Année 2023
Intérêts des billets de trésorerie	10 492	22 426	28 203	57 683	103 338
Intérêts des comptes à terme	118 371	237 332	119 483	200 193	442 092
Intérêts des dépôts à vue	8 100	10 570	8 836	21 377	57 341
Intérêts des certificats de dépôt	55 879	99 248	28 799	32 741	92 342
TOTAL	192 842	369 577	185 321	311 994	695 113

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à D : 155.251, contre D : 132.962 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	Année 2023
Rémunération de gestionnaire	155 251	299 573	132 962	255 997	585 205
TOTAL	155 251	299 573	132 962	255 997	585 205

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à D : 25.632, contre D : 26.649, pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	Année 2023
Redevance du CMF	17 395	33 566	14 898	28 683	65 569
Services bancaires et assimilés	-	15	53	245	334
Commission sur pensions livrées (*)	8 237	13 333	11 698	19 421	58 505
Autres	-	-	-	400	400
TOTAL	25 632	46 914	26 649	48 749	124 808

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.